

Des locataires sur le qui-vive

[Anne-Laure Jeanson](#)

Publié le 25 septembre 2014

Des locataires sont venus témoigner des situations précaires qu'ils vivent, lors du dévoilement du mémo juridique du Comité logement de la Petite-Patrie, le 24 septembre.



© (TC Media Isabelle Bergeron)

Des locataires sont venus témoigner des situations précaires qu'ils vivent, lors du dévoilement du mémo juridique du Comité logement de la Petite-Patrie, le 24 septembre.

logement, après cinq ans pour l'un et 27 ans pour l'autre.

« Mon propriétaire a revendu à un promoteur en 2010 qui a utilisé la méthode mécanique pour nous mettre dehors », raconte M. Bourque.

« Un locataire a accepté de partir sans compensation. Le promoteur a engagé des ouvriers pour dégarnir le logement. Pendant un mois, on est réveillé à 6 h du matin par des coups de bélier. N'en pouvant plus, les gens sont partis au fur et à mesure. J'ai été le dernier à m'en aller. À la fin, je n'avais plus d'électricité, ni de chauffage. Dans les couloirs, les fils pendaient sur les murs. Il m'a donné 6500 \$ », avance-t-il.

« Ensuite, ça a été la galère. J'étais désorganisé, j'étais précaire, stressé, je ne dormais

« Quand t'es locataire, tu vis sur du temps emprunté, t'es pas chez vous », affirme Charles Desbiens-Lamarre. L'enseignant, qui loue un logement au coin des rues Bélanger et Garnier, a dû se rendre à la Régie du logement pour défendre ses droits.

« Nous avons eu un nouveau propriétaire en 2012. Il a racheté six baux de gré à gré, il a converti les logements en copropriété indivise puis il les a revendus », raconte-t-il.

« Dans notre triplex, on se tenait. Le propriétaire s'est vu refuser le droit d'agrandir par la Régie du logement. Il a revendu il y a deux mois. »

Louis Bourque et Henri (nom fictif) n'ont pas eu la même chance. Ils ont dû quitter leur

plus, j'ai eu un accident de vélo. Une perte de logement, j'ai jamais vécu un stress plus important. Une perte de travail, c'est rien à côté. Aujourd'hui, je suis rendu à Montréal-Nord, mais y a pas de solidarité là-bas, je fais trois heures d'autobus pour voir mes amis. Je me reconstruis tranquillement », dit-il.

- [À lire aussi dans le dossier spécial:](#)
- [De plus en plus de locataires évincés](#)
- [« On ne peut pas interdire la propriété privée. » - François W. Croteau.](#)
-

Henri a dû, pour sa part, quitter son logement à la suite d'une reprise par le propriétaire.

« Dans l'immeuble, j'étais celui qui payait le moins cher. Il m'a dit qu'il voulait mon logement pour sa mère. En échange, il m'a donné six mois de loyer. Depuis que je suis parti, il y a eu une dame âgée quelque temps, mais depuis mai, ce sont des touristes français qui louent pour 1000 \$ par mois », raconte-t-il.

Robert Davies loue depuis 5 ans un petit appartement sur le boulevard Rosemont, en face de la bibliothèque Marc-Favreau.

« Il y a un an, je suis allé à la Régie du logement, car il y avait des fissures dans les murs de briques. Le propriétaire a vendu sans faire les travaux. Le nouveau propriétaire, la compagnie immobilière CBRE, a fait le minimum. Je crains que le propriétaire laisse dépérir les lieux pour nous chasser et ensuite revendre en condos », avoue M. Davies.